

Notes d'allocution
pour
l'honorable Diane Finley
la ministre des Ressources humaines et du Développement des
compétences Canada

Conférence ministérielle du G8 du Travail et de l'Emploi

Rome, Italie

Le 30 mars 2009

Le texte prononcé fait foi

Je tiens d'abord à remercier le ministre Sacconi pour son aimable présentation et son accueil chaleureux en Italie.

Votre pays – tout comme la ville fascinante de Rome – est aussi beau, et ses citoyens sont aussi charmants, que sa réputation internationale le laisse entendre.

Je suis très heureuse de me joindre à ce groupe de distingués ministres de l'Emploi et du Travail à l'occasion de cette réunion qui arrive à point nommé.

Je suis ravie d'avoir l'occasion d'échanger des notes sur les mesures que nos pays ont prises afin de pallier les difficultés économiques auxquelles nous sommes tous confrontés.

Ainsi que de pouvoir offrir un aperçu du Plan du Canada pour répondre aux besoins des travailleurs canadiens en ce moment critique.

Au cours des six derniers mois, la situation économique mondiale s'est détériorée à un rythme auquel personne n'aurait pu prévoir et beaucoup d'emplois ont été perdus.

Aucun pays n'est à l'abri de ces puissantes forces qui balaient le globe.

Les Canadiens n'ont pas été épargnés par les terribles répercussions de cette récession mondiale.

De plus, comme le Secrétaire général de l'OCDE, M. Gurria, l'a précisé dans son exposé, les perspectives à court terme ne sont encourageantes pour personne.

Comme les autres membres du G8, le Canada a agi rapidement afin de contrer ces difficultés.

Nous avons mis en place des mesures de relance économique afin de rétablir la confiance et d'investir dans notre croissance à long terme.

Nous avons mis en œuvre des mesures de soutien pour les travailleurs canadiens et leurs familles afin de les aider à traverser cette période difficile.

Le Plan d'action économique du Canada, qui a été annoncé plus tôt cette année, prévoit un investissement de 52 milliards de dollars dans l'économie canadienne sur deux ans (2009-11) avec l'aide de nos partenaires provinciaux.

Soit environ 2 p. 100 du PIB.

De par cette initiative, le Canada honore l'engagement qu'il a pris à Washington en novembre dernier lors du Sommet spécial des dirigeants du G 20.

Ces nouveaux fonds seront investis de façon à aider les Canadiens à conserver leur emploi, nos industries à demeurer résilientes et notre économie à rebondir.

Notre budget se veut équilibré. Nous voulons répondre aux besoins immédiats des Canadiens tout en faisant progresser les objectifs à long terme de notre pays.

Nous faisons également preuve de prudence en consentant des investissements opportuns, ciblés et temporaires.

Depuis son accession au pouvoir en 2006, le gouvernement a grandement investi dans l'éducation et la formation.

L'approche du Canada envers le développement du marché du travail s'inscrit dans la lignée de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi.

J'ai d'ailleurs eu l'honneur de lancer cette stratégie avec les membres de l'OCDE à Toronto en juin 2006.

L'une de nos principales priorités est l'employabilité.

C'est pourquoi nous investissons dans le perfectionnement des compétences et la formation.

Nous voulons répondre aux besoins actuels des travailleurs et les préparer aux emplois de demain.

Pour ce faire, le Plan d'action économique du Canada prévoit un investissement de 8,3 milliards de dollars dans la Stratégie canadienne de transition et d'acquisition de compétences.

Cette stratégie repose sur la ferme conviction qu'une économie solide et adaptable ne peut être bâtie qu'à l'aide d'une main-d'œuvre souple et hautement qualifiée. Ainsi, la formation et le perfectionnement des compétences représentent la clé de notre succès.

Nous affecterons de nouveaux fonds aux provinces et aux territoires afin qu'ils puissent former les citoyens sans emplois qui œuvraient dans les secteurs et les régions qui ont été durement touchés.

Jusqu'à 150 000 personnes pourraient en bénéficier.

Nous protégeons également les travailleurs et leurs familles.

Par exemple, comme beaucoup d'entre vous, nous avons prolongé la durée des prestations d'assurance-emploi pour les chômeurs.

Cette initiative devrait profiter à près de 400 000 Canadiens.

De plus, les taux de cotisations à l'assurance-emploi resteront les mêmes pour 2009 et 2010 de façon à permettre aux employeurs et aux employés de réaliser des économies, lesquelles serviront en retour à stimuler l'économie.

Nous offrons également une assurance-salaire aux travailleurs dont l'employeur a fait faillite.

Mais ce n'est pas tout, nous proposons d'autres mesures.

Puisque les employeurs doivent s'assurer que leur entreprise demeure productive et concurrentielle à l'échelle internationale, nous aidons les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences pour les emplois de demain.

Nous offrons notamment un soutien du revenu aux personnes qui ont occupé le même emploi ou qui ont œuvré dans le même secteur pendant de nombreuses années et qui désirent suivre une formation à long terme.

À elle seule, cette mesure profitera à 40 000 travailleurs en transition.

Notre gouvernement est aussi conscient de l'importance de venir en aide aux Canadiens vulnérables.

Nous sommes particulièrement déterminés à permettre aux travailleurs âgés mis à pied de réintégrer leur emploi.

Notre Initiative ciblée pour les travailleurs âgés vise à aider les personnes de plus de 55 ans à acquérir les compétences et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour continuer à contribuer à l'économie.

Par conséquent, nous avons décidé d'élargir la portée de cette initiative.

Nous serons maintenant en mesure d'aider un plus grand nombre de collectivités qui sont tributaires d'un secteur ou d'un employeur unique et qui doivent s'adapter.

Nous voulons également nous assurer que nos jeunes seront prêts à relever les défis de demain.

En 2008, nous avons bonifié l'aide financière offerte aux étudiants et, encore cette année, nous avons haussé le financement accordé aux programmes visant à assurer des emplois d'été aux jeunes dans le but d'aider les étudiants à acquérir l'expérience de travail nécessaire.

Ce faisant, nous avons également contribué à rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et accessible aux étudiants et à leurs familles.

Nous encourageons ainsi plus de jeunes à choisir un métier spécialisé.

Notre Subvention incitative aux apprentis permet de rendre les métiers plus attrayants comme choix de carrière.

De plus, notre nouvelle Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti permettra de verser 2 000 \$ aux apprentis qui ont terminé leur formation.

Chaque année, jusqu'à 20 000 apprentis admissibles pourront bénéficier de ces nouvelles subventions.

Grâce au Plan d'action économique du Canada, nous prêtons main-forte aux industries canadiennes en difficulté.

Nous aidons les industries forestière, manufacturière, touristique, agricole et automobile ainsi que le secteur des pêches à trouver des solutions à long terme aux difficultés auxquelles elles font face.

Nous aidons les employeurs de ces secteurs à éviter les mises à pied en multipliant et en prolongeant les accords de travail partagé conclus dans le cadre du programme d'assurance-emploi.

Ainsi, les Canadiens pourront continuer à travailler pendant que les entreprises s'adaptent au ralentissement.

Par exemple, les employés peuvent travailler trois jours par semaine et toucher des prestations d'assurance-emploi pour les deux autres jours.

En conclusion, nous croyons que notre Plan d'action économique engendrera des dividendes qui bénéficieront tant aux entreprises canadiennes qu'aux travailleurs, et ce, non seulement à court terme, mais pour de nombreuses années à venir.

Nous prévoyons continuer à surveiller le paysage économique et à envisager d'autres mesures d'adaptation au besoin.

Nous savons cependant que nous ne pouvons y parvenir seul.

C'est pourquoi nous travaillons en partenariat avec divers ordres de gouvernement, employeurs, institutions et Canadiens afin d'aborder ces difficultés ensemble.

Je vous remercie de m'avoir permis de vous faire part de notre plan d'action.

Je suis impatiente de connaître la façon dont vos pays abordent un grand nombre de ces problèmes.

Le Canada ne peut que tirer profit des leçons apprises dans d'autres économies et de votre expérience.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous. Merci.